

# Programme de classification Information et formulaire d'inscription

Êtes-vous intéressé à participer au programme de classification de l'Association canadienne de la chèvre de boucherie (ACCB) cette année?

La classification compare une chèvre Boer à la chèvre Boer canadienne idéale, en fonction de plusieurs traits dont la taille et le développement, la structure (ossature, pieds et membres et croupe), le volume et la capacité, la musculature, le caractère de la race et le sexe et la condition générale / système reproducteur. Chaque chèvre reçoit une note pour chaque trait et une note globale. Les animaux avec une note élevée sont plus proches de la chèvre Boer idéale et connus comme « vrais au type ». Cette note peut être un excellent outil de marketing pour votre troupeau ainsi qu'utile pour prendre des décisions d'élevage ou de réforme.

## Comment la classification peut être utile?

Les programmes de classification peuvent être utiles aux éleveurs de race pure et commerciale. Ces programmes aident les éleveurs à identifier les forces et les faiblesses spécifiques des animaux individuels dans leur troupeau et, par conséquent, peuvent aider en venir à l'amélioration globale des troupeaux et des races. Tandis que les jugements aux expositions sont importants pour faire la promotion des troupeaux, la classification aide les producteurs à prendre de bonnes décisions en matière d'élevage pour la productivité et la longévité du troupeau.

Ce programme est objectif avec des évaluateurs qualifiés qui comparent votre animal à la chèvre Boer idéale en utilisant un tableau de bord détaillé et un système standardisé.

Comme les années précédentes, le programme est autofinancé par les inscriptions des participants. Pour fonctionner en 2019, un minimum de 215 chèvres doivent être évaluées sur un minimum de 15 visites à la ferme, dont au moins 12 fermes sont situées en Ontario et au Québec et 3 en SK / MB pour le rendre rentable aux coûts suggérés.

Veillez renvoyer le formulaire au bureau de l'ACCB, accompagné du paiement par chèque à l'ordre de Canadian Meat Goat Association, par carte de crédit ou transfert bancaire **avant le 10 juin 2019**. La demande ne sera pas considérée complète sans paiement, TVH / TPS / TVP à inclure. Les applications tardives sont soumises à disponibilité. La demande n'est **PAS REMBOURSABLE**, car vous devez comprendre que la structure des frais est basée sur la participation de chaque membre qui s'est engagé.

Vous pouvez en savoir plus sur le Programme de classification sur le site Web de l'ACCB <https://canadianmeatgoat.com/fr/type>.

**Notez :** Les classifications sont prévues pour l'**automne 2019**. À ce moment, elles ne sont disponibles qu'en anglais seulement. Les membres inscrits seront contactés par le classificateur 5 semaines à l'avance pour organiser l'horaire des visites.

# INFORMATIONS POUR LES ÉLEVEURS

**Lorsque vous évaluez le nombre de chèvres que vous souhaitez soumettre à la classification, veuillez prendre en compte les conditions suivantes:**

1. Tous les animaux évalués doivent être tatoués lisiblement et le tatouage doit correspondre EXACTEMENT à ce qui est inscrit sur le certificat d'enregistrement. C'est la responsabilité du propriétaire du troupeau de s'assurer que tous les tatouages sont facilement lisibles. Toute erreur sera rapportée par l'évaluateur. Un animal portant un mauvais tatouage ou n'en possédant pas ne pourra recevoir d'évaluation officielle puisque le tatouage est l'identification officielle.
2. Les animaux enregistrés à pourcentage ou pur-sang doivent se conformer aux Standards de race de la chèvre Boer. L'éleveur peut évaluer des animaux non enregistrés – l'évaluateur cotera toutes les caractéristiques individuelles, mais ne calculera pas la cote finale. Les frais sont les mêmes pour toutes les évaluations.
3. Toute présence de défauts de disqualification résultera en un score final de «NO SCORE», mais l'évaluateur cotera quand même toutes les caractéristiques individuelles. Dans le cas d'un résultat de «No score», les frais ne seront PAS remboursés. Les éleveurs sont encouragés fortement à vérifier leurs animaux pour tout défaut de disqualification avant leur évaluation.
4. Les chèvres doivent avoir chevretté au moins une fois pour pouvoir être évaluées et doivent avoir chevretté dans l'année précédant la classification.
5. Les boucs peuvent être évalués à partir d'un an d'âge.

**Lors de la préparation de la visite de l'évaluateur, assurez-vous que tout est prêt:**

1. Le propriétaire des animaux peut présenter les sujets à être évalués dans l'ordre qu'il le souhaite, par contre les animaux doivent être préparés et restreints à un parc de contention avant l'arrivée de l'évaluateur afin d'accélérer le processus.
2. L'endroit de l'évaluation est au choix du propriétaire, sous les conditions suivantes: si extérieur, assurer ombre ou protection adéquate; si intérieur, il ne doit pas y avoir de litière sur le plancher. L'animal devra être restreint pour procéder à certaines mesures, vérifier les mâchoires, pis et testicules, tâter la musculature et la flexibilité de la chair, etc.; et sera aussi, idéalement, observé en liberté.
3. Le propriétaire des animaux devant être évalués doit avoir en main leur certificat d'enregistrement original émis par l'ACCB sur le site de l'évaluation. L'évaluateur ne vérifiera pas le certificat avant que l'évaluation soit terminée.
4. Le propriétaire doit fournir à l'évaluateur: date de naissance, date de chevretage, nombre de chevretages.
5. L'évaluateur peut demander à voir des rapports des évaluations précédentes.
6. Il n'est pas nécessaire de tailler les poils de vos animaux, cependant ils doivent être propres et avoir des onglons parés.

**Pour plus d'informations sur le programme, vous pouvez télécharger le Manuel de classification à partir du site Web de l'ACCB à l'adresse [www.canadianmeatgoat.com](http://www.canadianmeatgoat.com), sous l'onglet *Programmes*.**

Name of applicant/nom du demandeur	
Mailing address/adresse de courrier	
Telephone/téléphone	
E-mail/courriel	
CMGA membership#/no de membre ACCB	
Nearest town with Motel/Hotel/ville la proche avec motel/hôtel	
	<b>Calculations / Calculs</b>
A. Number of does to be evaluated/nombre de chèvres à évaluer	
B. Number of bucks to be evaluated/nombre de boucs à évaluer	
C. Total number of animals / Nombre total d'animaux	A+B= X \$ =
D. Site fee / Frais par site	\$200.00
E. GST- HST / TPS-TVH (13% HST/TVH Ontario. 15% HST/TVH Nfld., N.B., N.S., P.E.I., 14.975% GST- QST/ TPS-TVQ QC, 5% GST/TPS all other/ autres provinces)	
F. Total owing / Total à payer	C+D+E=

**NOTE:** Le nombre d'animaux engagés dans le programme sera définitif. S'il y a d'autres animaux à évaluer le jour de l'évaluation, ils seront soumis à la discrétion de l'évaluateur. Une facture finale sera délivrée pour tout animal supplémentaire.

### Frais de classification

**Frais de site-200,00\$**  
**OU 130,00\$** si évalué sur la ferme d'un autre participant  
**0-19 animaux/ animal-23\$/ tête**  
**>20 animaux/ animal-15\$/ tête**  
*Taxes applicables à inclure*

### Association canadienne de la chèvre de boucherie

155. Ave des Érables  
 St-Gabriel, Kamouraska, QC  
 G0L 3E0  
 Fax/télé: 1-418-315-0887  
 Phone/tél: 1-418-315-0777  
 E-mail/courriel:  
[info@canadianmeatgoat.com](mailto:info@canadianmeatgoat.com)

Make cheques payable to: **Canadian Meat Goat Association**  
 Please do not send cash. **We accept e-transfers.**

To pay with Visa or MasterCard: *a 3% convenience fee will be added to the total.*  
*Les chèques sont payables à **Canadian Meat Goat Association***  
*Ne veuillez pas envoyer les espèces. **Nous acceptons transfert de fonds électroniques.***  
*Pour paiements VISA ou MasterCard, il y aura une charge de convenance de 3% ajouté au total.*

Name on card/nom sur la carte: \_\_\_\_\_

Card number/ no. de carte: \_\_\_\_\_

Expiry date/date d'expiration: \_\_\_\_\_

Security code/code sécurité: \_\_\_\_\_

**Office use only**

Date received: \_\_\_\_\_ Paid by: Credit card  cheque  e-transfer